

CQP Conducteur d'engin de damage

RNCP35732 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	311
Formacode(s)	31717, 42806
Code(s) ROME	N4402
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3122 — Téléphériques et engins de remontées mécaniques
Date d'enregistrement	08/07/2021
Date d'échéance	08/07/2023

Certificateur(s)

SCES NOUVEAUX AUX TELEPHERIQUES FRANCE · SIRET : 38418452900020

CPNEFP Branche des remontées mécaniques et domaines skiables

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 2 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
LYCEE PROFESSIONNEL Général Ferrié	—	Organiser l'évaluation
Maison Familiale Rurale L'ARCLOSAN	—	Organiser l'évaluation
SCES NOUVEAUX AUX TELEPHERIQUES FRANCE	38418452900020	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Il s'agit d'un renouvellement, les référentiels de ce CQP ont été enregistrés au RNCP en 2017. Le conducteur d'engin de damage agit dans le respect des règles de sécurité, de qualité et de prévention liées à l'environnement. Sous l'autorité du chef d'exploitation ou d'un de ses représentants, le conducteur est chargé de préparer et entretenir les pistes pour le domaine skiable, en étant attentif à la qualité des pistes, aux degrés de difficultés et à la sécurisation des pistes pour la satisfaction et la sécurité des usagers.

ACTIVITÉS VISÉES

- A.1 - Le renseignement de la clientèle, en début de mission de damage, ou en fin de mission de damage (lors de la fermeture ou de l'ouverture des pistes) sur les spécificités du milieu montagnard et les particularités des domaines skiables
- A.2. Le contrôle et l'entretien des engins de damage avant la prise de poste, dans le garage, pour s'assurer de leur bon état de fonctionnement et assure leur durabilité dans le respect des procédures en vigueur
- A.3. Démarrage et conduite d'un engin de damage en sécurité, jusqu'aux procédures de fin de poste pour la réalisation de travaux quotidiens sur le manteau neigeux en utilisant les accessoires de travail de la neige

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C.1.1 - Renseigner sur les massifs montagneux et domaines skiables pour optimiser la qualité du séjour de la clientèle et ce en apportant des réponses précises et adaptées

C.1.2 - Renseigner la clientèle sur les caractéristiques de la neige, neige naturelle et neige de culture pour répondre à toutes interrogations liées au manteau neigeux et ce en apportant des réponses précises et argumentées

C.1.3 - Renseigner sur le travail de la neige et la préparation des pistes en permettant des informations utiles et précises sur le balisage, la signalétique ou le travail des pistes, le damage, mais aussi le risque avalanche pour éviter tout incident

C.2.1

- Contrôler un engin de damage en assurant son petit entretien en cas de besoin pour optimiser le bon état et la durabilité de la machine dans le respect des procédures et recommandations

C.2.2 - Réaliser les procédures de prise de poste pour sécuriser et assurer la qualité de son travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des consignes

C.2.3 - Renseigner des rapports d'activité (un carnet de bord, une fiche d'activité) en respectant les procédures de l'entreprise

C.3.1

- Démarrer un engin de damage en sécurité (pour soi et les autres) avec une parfaite maîtrise des consignes et réglementations en vigueur afin d'éviter tout accident

C.3.2 - Conduire l'engin de damage en toute sécurité en

utilisant ses accessoires (lame et

fraise) dans le respect de l'environnement et des consignes d'éco-conduite

C.3.3 - Réaliser un travail quotidien de la neige avec les

accessoires pour des travaux spécifiques en contrôlant visuellement le résultat de son travail

C3.4 - Arrêter sa machine en toute sécurité dans le respect des

procédures et consignes de l'entreprise pour optimiser la qualité de la prise de poste de ses collègues.

Blocs de compétences

RNCP35732BC01 — Le renseignement de la clientèle sur les spécificités du domaine skiable et du milieu montagnard

LISTE DE COMPÉTENCES

C.1.1 - Renseigner sur les massifs montagneux et domaines skiables pour optimiser la qualité du séjour de la clientèle et ce en apportant des réponses précises et adaptées

C.1.2 - Renseigner la clientèle sur les caractéristiques de la neige, neige naturelle et neige de culture pour répondre à toutes interrogations liées au manteau neigeux et ce en apportant des réponses précises et argumentées

C.1.3 - Renseigner sur le travail de la neige et la préparation des pistes en permettant des informations utiles et précises sur le balisage, la signalétique ou le travail des pistes, le damage, mais aussi le risque avalanche pour éviter tout incident

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le candidat sera évalué par le biais d'une épreuve théorique mais aussi d'une épreuve pratique sous forme de mise en situation professionnelle au plus proche de la réalité de terrain, sur un engin de damage.

Épreuve théorique

L'épreuve sous forme de questionnaire à choix multiples cette épreuve est encadrée par un Président de session, issu de la profession, formé et désigné par la branche professionnelle. Ce dernier encadre l'épreuve et assure le

respect des règlements par les candidats qui ont été convoqués et informés de ces règlements par la branche.

Système de notation : réponse juste : 1 point, Réponse fausse : 0 point, sur le thème « sécurité du travail » : -1 point

Réussite : moyenne minimale équivalente à 11/20

(Bénéfice de la partie théorique pendant 2 ans avant l'épreuve pratique sous forme de mise en situation)

L'ensemble des questions ont été construites par un groupe de travail mobilisé par la branche, issu de la profession, et les questions ont été validées par la Cpnefp.

Épreuve pratique

Sous forme de mise en situation au plus proche des réalités de terrain, cette épreuve est encadrée par un Président de session, issu de la profession, formé et désigné par la branche professionnelle. Ce dernier encadre l'épreuve et assure le respect des règlements par les candidats qui ont été convoqués et informés de ces règlements par la branche.

L'évaluation est conduite par deux membres de jury

issus de la profession, formés et évalués par la branche, sans lien hiérarchique avec le candidat.

Réussite : moyenne minimale équivalente à 13/20

Chaque compétence est évaluée et fait l'objet d'une appréciation par les membres de jury (acquis - moyennement acquis – insuffisamment acquis - non acquis), ces appréciations sont transformées en notation sur 20 selon des coefficients proposés par un groupe de travail mobilisé par la branche et validés par la Cpnefp.

RNCP35732BC02 — Le contrôle et l'entretien des engins de damage avant la prise de poste

LISTE DE COMPÉTENCES

C.2.1

- Contrôler un engin de damage en assurant son petit entretien en cas de besoin pour optimiser le bon état et la durabilité de la machine dans le respect des procédures et recommandations

C.2.2 - Réaliser les procédures de prise de poste pour sécuriser et assurer la qualité de son travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des consignes

C.2.3 - Renseigner des rapports d'activité (un carnet de bord, une fiche d'activité) en respectant les procédures de l'entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le candidat sera évalué par le biais d'une épreuve théorique mais aussi d'une épreuve pratique sous forme de mise en situation professionnelle au plus proche de la réalité de terrain, sur un engin de damage.

Épreuve théorique

L'épreuve sous forme de questionnaire à choix multiples cette épreuve est encadrée par un Président de session, issu de la profession, formé et désigné par la branche professionnelle. Ce dernier encadre l'épreuve et assure le respect des règlements par les candidats qui ont été convoqués et informés de ces règlements par la branche.

Système de notation : réponse juste : 1 point, Réponse fausse : 0 point, sur le thème « sécurité du travail » : -1 point

Réussite : moyenne minimale équivalente à 11/20

(Bénéfice de la partie théorique pendant 2 ans avant l'épreuve pratique sous forme de mise en situation) L'ensemble des questions ont été construites par un groupe de travail mobilisé par la branche, issu de la profession, et les questions ont été validées par la Cpnefp.

Épreuve pratique

Sous forme de mise en situation au plus proche des réalités de terrain, cette épreuve est encadrée par un Président de session, issu de la profession, formé et désigné par la branche professionnelle. Ce dernier encadre l'épreuve et assure le respect des règlements par les candidats qui ont été convoqués et informés de ces règlements par la branche.

L'évaluation est conduite par deux membres de jury

issus de la profession, formés et évalués par la branche, sans lien hiérarchique avec le candidat.

Réussite : moyenne minimale équivalente à 13/20 Chaque compétence est évaluée et fait l'objet d'une appréciation par les membres de jury (acquis - moyennement acquis – insuffisamment acquis - non acquis), ces appréciations sont transformées en notation sur 20 selon des coefficients proposés par un groupe de travail mobilisé par la branche et validés par la Cpnefp.

RNCP35732BC03 — Le démarrage et la conduite en sécurité d'un engin de damage pour optimiser la qualité du domaines skiables pour les usagers

LISTE DE COMPÉTENCES

C.3.1

- Démarrer un engin de damage en sécurité (pour soi et les autres) avec une parfaite maîtrise des consignes et réglementations en vigueur afin d'éviter tout accident

C.3.2 -Conduire l'engin de damage en toute sécurité en

utilisant ses accessoires (lame et

fraise) dans le respect de l'environnement et des consignes d'éco-conduite

C.3.3 - Réaliser un travail quotidien de la neige avec les

accessoires pour des travaux spécifiques en contrôlant visuellement le résultat de son travail

C3.4 -Arrêter sa machine en toute sécurité dans le respect des

procédures et consignes de l'entreprise pour optimiser la qualité

de la prise de poste de ses collègues.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le candidat sera évalué par le biais d'une épreuve théorique mais aussi d'une épreuve pratique sous forme de mise en situation professionnelle au plus proche de la réalité de terrain, sur un engin de damage.

Épreuve théorique

L'épreuve sous forme de questionnaire à choix multiples cette épreuve est encadrée par un Président de session, issu de la profession, formé et désigné par la branche professionnelle. Ce dernier encadre l'épreuve et assure le respect des règlements par les candidats qui ont été convoqués et informés de ces règlements par la branche.

Système de notation : réponse juste : 1 point, Réponse fausse : 0 point, sur le thème « sécurité du travail » : -1 point

Réussite : moyenne minimale équivalente à 11/20

(Bénéfice de la partie théorique pendant 2 ans avant l'épreuve pratique sous forme de mise en situation) L'ensemble des questions ont été construites par un groupe de travail mobilisé par la branche, issu de la profession, et les questions ont été validées par la Cpnefp.

Épreuve pratique

Sous forme de mise en situation au plus proche des réalités de terrain, cette épreuve est encadrée par un Président de session, issu de la profession, formé et désigné par la branche professionnelle. Ce dernier encadre l'épreuve et assure le respect des règlements par les candidats qui ont été convoqués et informés de ces règlements par la branche.

L'évaluation est conduite par deux membres de jury

issus de la profession, formés et évalués par la branche, sans lien hiérarchique avec le candidat.

Réussite : moyenne minimale équivalente à 13/20 Chaque compétence est évaluée et fait l'objet d'une appréciation par les membres de jury (acquis - moyennement acquis – insuffisamment acquis - non acquis), ces appréciations sont transformées en notation sur 20 selon des coefficients proposés par un groupe de travail mobilisé par la branche et validés par la Cpnefp.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Remontées mécaniques et domaines skiables

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Conducteur d'engin de damage

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes, Inadéquation géographique

Salaire médian (mensuel)	2 400 €
Familles professionnelles (FAP)	J3X44 — Conducteurs sur rails et d'engins de traction · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 668
Jugés difficiles à recruter	28 %
Emplois saisonniers	73 %
Familles professionnelles (FAP)	J3X44 — Conducteurs sur rails et d'engins de traction

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Avoir reçu le support de préparation à l'examen au moins 15 jours avant l'épreuve
- Avoir réussi le CQP agent des remontées mécaniques et domaines skiables
- Avoir 3 mois d'expériences de conduite (consécutif ou non)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Deux membres de jurys formés évalués et mobilisés par la Branche 100% de professionnels des domaines skiables, expérimentés et occupant des fonctions à responsabilités .

Epreuve encadrée par un Président de session formé.

Base légale

Date de décision	08/07/2021
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	08/07/2023

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	76	0	95 %	90 %
2018	66	0	95 %	90 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP31513

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38027

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.domaines-skiables.fr/fr/formations-dsf/certificats/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35732/>